

PROGRAMME DE FORMATION

BTS Maintenance de Systèmes, option A, Maintenance des Systèmes de Production

Niveau 5 | Sur 2 ans | Apprentissage

Formation disponible à Marseille (13006)

Code RNCP : 36968

Certificateur : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Date de publication de la fiche : 19/10/2022



Le BTS Maintenance des Systèmes, option A, Systèmes de production, MSP, forme des spécialistes de la maintenance. Le technicien en maintenance est une personne de terrain dont la polyvalence dans les domaines mécanique, électrique et automatisme lui permet de contribuer à l'optimisation de la disponibilité des moyens de production. Il doit savoir dépanner, réparer, améliorer les équipements, mais aussi anticiper les dysfonctionnements. Il peut établir un diagnostic de panne, faire le bilan d'une suite d'interventions et l'analyser pour établir le cahier des charges d'installations nouvelles.

❖ Objectifs de la formation :

La formation est constituée des blocs de compétences suivants :

- Maintenance corrective
- Maintenance préventive
- Maintenance améliorative
- Intégration d'un bien
- Organisation de la maintenance

❖ Public et prérequis :

Pour postuler à la formation :

- Être âgé entre 15 et 30 ans*
- Admission en 1^{ère} année : Être titulaire d'un bac général à dominante scientifique, d'un bac technologique : STI2D, STI, d'un bac Professionnel : MEI, MSPC ou d'un diplôme de niveau 4 à orientation industrielle
- Admission en deuxième année : Être titulaire de la première année identique au diplôme visé.

*Pour les plus de 30 ans, possibilité de professionnalisation ou dispositif Pro-a

❖ Obligations réglementaires :

Arrêté du 24 janvier 2022 portant définition et fixant les conditions de délivrance du BTS « Maintenance des systèmes » (Option A/ Option B/ Option C/ Option D)(JORF n°0040 du 17 février 2022)

La première session du BTS « Maintenance des systèmes » (Option A/ Option B/ Option C/ Option D) a lieu en 2024

❖ Modalités et délais d'accès :

Procédure de recrutement :

- Analyse du dossier : Bulletins, diplôme, CV, lettre de motivation,
- Entretien individuel et tests cognitif,
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise du secteur d'activité visé.

Début des inscription février 2025 à Mi-Septembre 2026 :
Rentrée scolaire : 15 septembre 2026

PLUS D'INFORMATIONS ? Contactez Mme LEROY
06.87.05.94.52

camille.leroy@donbosco-marseille.fr

❖ Programme de formation

Formation générale :

- Culture générale et expression
- Anglais
- Mathématiques
- Sciences Physique-Chimie

Formation professionnelle :

- Organisation de la maintenance
- Etude pluri-technologique des systèmes : Génie électrique, génie mécanique, génie automatique
- Techniques de maintenance : conduite, prévention, amélioration, santé, sécurité
- Gestion et analyse de projet de maintenance

❖ Tarif et financement :

- Les coût de la formation, 4 000€ pour deux ans, est pris en charge par l'OPCO lié à l'entreprise d'accueil.
- Rémunération pour le candidat par l'entreprise *
- Des aides financières possibles liées au statut d'alternant (Aide au permis, aide au logement, prime d'activité...)

* Spécificité en fonction du type de contrat, de la convention collective de l'entreprise et de l'âge du candidat.

❖ Lieu de formation et restauration:

Centre de Formation Continue Don Bosco Marseille :

78 rue Stanislas Torrents, 13006, Marseille

04.91.14.00.00

contact@donbosco-marseille.fr

Accès transports en commune :

Bus :

Lignes 18, 19, 21, 21S, 41, 50, 54, 57, 73, 80

Métro:

M1 : Arrêts Estrangin et Castellane

M2 : Arrêt Castellane

Restauration :

Cantine au sein de CFC, snack, magasins et autres restauration à proximité de l'établissement.

❖ Accessibilité et parcours adapté :

Parcours adaptés :

Adaptation possible du parcours selon les prérequis (allongement ou réduction)

Accessibilité aux PSH :



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.
Etude et intégration avec le référent handicap du centre.

Référent handicap :

M. PACINI Jérémy

Mail: cpe@donbosco-marseille.fr

❖ Durée et organisation

Formation en contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et période de professionnalisation.

Durée : 2 ans d'alternance | CFC/Entreprise | 2 semaines en entreprise/ 2 semaines en centre | 35 heures/ semaine
Rentrée scolaire en septembre de chaque année, fin des épreuves en juin N+2, résultats en juillet N+2

1 350 heures en formation en entreprise et 1 350 heures en centre de formation, en présentiel.

PLUS D'INFORMATIONS ? Contactez Mme LEROY

06.87.05.94.52

camille.leroy@donbosco-marseille.fr

❖ Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages.

❖ Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées pour utilisation de supports pédagogiques : classiques et numériques (vidéoprojecteurs, ordinateurs) Plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

❖ Equipe pédagogique

Les formateurs sont titulaires au minimum d'un Bac+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine professionnels du métier. Formateurs titulaires ou contractuels dans l'éducation nationale pour les matières du domaine général;

Coordinateur technique, responsable de dispositif, directeur du CFC. Equipes administratives de notre donneur d'ordre, UIMM, CFAI Provence.

❖ Modalités d'évaluation, d'examen et dispenses

Modalité d'examen du diplôme visé :

Les candidats seront présentés aux épreuves générales et techniques du Brevet de Technicien Supérieur Maintenance des Systèmes, option systèmes de production, diplôme de niveau 5 délivré par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Certaines épreuves seront validées en cours de formation (CCF), d'autres lors d'épreuves ponctuelles, Présentation devant jury : projet de maintenance améliorative de 2ème année.

Dispenses :

Les candidats ayant déjà validé des unités d'un autre BTS du même domaine, ou titulaires d'un autre diplôme de niveau 5 ou supérieur, peuvent être dispensés des épreuves d'enseignement général selon la réglementation en vigueur (5 ans).

Validation de blocs de compétences :

Le diplôme du BTS MS, option A, MSP, est découpé en blocs de compétences enregistrés au RNCP. En cas d'échec à l'examen global, la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences reste acquise à vie.

PLUS D'INFORMATIONS ? Contactez Mme LEROY

06.87.05.94.52

camille.leroy@donbosco-marseille.fr

❖ Taux de réussite, de poursuite d'étude et d'insertion professionnelle

Taux de réussite :

2026 : 85 % sur 13 candidats présentés | **2025** : 80% sur 10 candidats présentés | **2024** : 67% sur 18 candidats présentés

Taux de poursuite d'étude :

2025 : 30% | **2024** : 20% | **2023** : 30%

Taux d'insertion professionnelle à 6 mois :

2025 : 70% | **2024** : 80 % | **2023** : 70%

❖ Après la formation :

Suite de parcours :

- **Licences professionnelle accessibles :**

Licence pro maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie | Licence pro Maintenance et technologie : contrôle industriel | Licence pro Maintenance et technologie : Organisation de la maintenance | Licence pro Maintenance et technologie : Système pluri-techniques

- **Ecoles d'ingénieur & classes préparatoires :**

Prépa Adaptation Technicien Supérieur (ATS)
Filière d'ingénieurs par alternance (CESI, Polytech,)

Exemples d'emplois et de débouchés :

Technicien de maintenance industrielle | Technicien en automatisme | Technicien pétrolier | Ascensoriste

Secteurs d'activités concernés :

Entreprises industrielles possédant des moyens de production dans des secteurs variés (usinage, aéronautique, ferroviaire, biens d'équipement automobile, production d'énergie, assemblage, prestataires de services, électronique, chimie, plasturgie, agroalimentaire)

Equivalences et passerelles :

Grâce à sa base pluri-technologique commune, des passerelles sont possibles (parfois moyennant des modules de mise à niveau ou une étude de dossier) vers : Les autres options du BTS MS : Option B : Systèmes Energétique et Fluidique, Option C : Système éolien, Option D : Système ascenseur | BUT Génie Industriel et Maintenance | BUT Génie électrique et informatique Industrielle ...

« *Détail des blocs de compétences et passerelles consultable sur le site officiel de France Compétences : Fiche RNCP36968* »

PLUS D'INFORMATIONS ? Contactez Mme LEROY

06.87.05.94.52

camille.leroy@donbosco-marseille.fr